



Devenir acteur de sa sûreté

La démarche est fondée sur un principe que chacun doit s'approprier :
"un doute, une inquiétude : je contacte le référent de mon secteur ou je fais
le **17 en cas d'urgence**"

Les référents de votre quartier

.....

.....

.....

+ d'INFOS

Opération "Participation Citoyenne"

Mairie de Cestas : 05 56 78 13 00

ou : **participation.citoyenne@mairie-cestas.fr**



DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE



**EN LIAISON IMMEDIATE AVEC
LA GENDARMERIE NATIONALE**





LA PARTICIPATION CITOYENNE

La commune de Cestas a choisi d'adhérer au dispositif "participation citoyenne", en collaboration avec la Préfecture de la Gironde et la Gendarmerie.

Le dispositif vise à lutter contre les cambriolages, les vols ou escroqueries ainsi que les atteintes aux biens.

Il s'appuie sur les habitants d'un même quartier, d'une même rue, qui ont choisi d'exercer une vigilance de leur environnement immédiat, en signalant aux forces de sécurité (Gendarmerie) tout fait ou comportement suspect dont ils seraient les témoins.

Le processus repose sur des citoyens volontaires, désignés référents de leur quartier. Ils sont chargés de faire remonter les alertes auprès de la Gendarmerie.

Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la Gendarmerie et de la Police Municipale mais bien de mettre en place une chaîne d'alerte et un relais d'information **entre les habitants, les référents de quartier et les acteurs de la sécurité.**

Il est encadré par une convention signée entre la ville de Cestas, la Préfecture de la Gironde et le groupement départemental de Gendarmerie de la Gironde.

Toute personne ou quartier intéressé par le dispositif peut prendre contact :

Mairie de Cestas : 0556781300

email: participation.citoyenne@mairie-cestas.fr

Quelques conseils de PREVENTION



Et aussi...

- . Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez vous de son identité
- . Placez en lieu sûr, vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture
- . Signalez les allées et venues suspectes
- . En cas d'absence, ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants en fassent de même
- . **OPERATION TRANQUILLITE VACANCES** : signalez votre absence à la gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile